

Aujourd'hui, lorsque l'on parle du dividende démographique, on se réfère aux efforts fournis par la Corée et le Thaïlande pour réaliser ce dividende. Les résultats que la Corée a obtenus durant ces deux décennies résultent des investissements et des politiques sociales et économiques engagées depuis le début des années 1960. La Corée a entrepris depuis 1962, une campagne nationale en faveur des services de santé maternelle et infantile, outre l'apport des fournitures et d'informations à sa population (Unfpa 2014).durant la décennie 1960-1970, ce pays a réalisé d'importants investissements ayant permis d'augmenter sa production manufacturière donnant ainsi du travail à sa population semi-qualifiée.

Les interventions sur le plan sanitaire et scolaire, d'une part et économique, d'autre part étaient soutenues par une gouvernance saine, ce qui a permis à ce pays de se développer assez rapidement.

Ainsi, d'après Unfpa (2014), la réalisation du dividende démographique est conditionnée par certains préalables, notamment :

- i) L'investissement dans la santé maternelle et infantile, particulièrement dans la planification familiale ;
- ii) L'amélioration dans la qualité de l'enseignement en allouant à ce secteur d'importants moyens financiers et techniques pouvant aider à renforcer les compétences des écoles et des ressources humaines qui y prestent ;
- iii) La formulation des politiques appropriées (économiques et financières) permettant d'améliorer l'environnement économique et inciter la création d'emplois dans le secteur formel, en particulier dans le secteur manufacturier et la diversification des pôles de croissance ;
- iv) La diminution de l'exode rural par des créations des emplois agricoles dans les milieux ruraux, outre l'amélioration des voies de communications ;
- v) Le développement des politiques des micro-crédits et des crédits bancaires ;
- vi) Etc.

Aujourd'hui, la Corée est un modèle de développement que la RD Congo se propose de suivre pour parvenir à son développement comme la Corée mais en quinze ans, soit de 2015 à 2030.

Cependant, s'il est permis de rêver grâce aux potentialités naturelles que regorge la RD Congo, il est important de revoir la manière de gouvernance pour penser à un éventuel décollage de l'économie nationale et l'amélioration des conditions de vie de la population.

A l'heure actuelle, on ne connaît, ni l'effectif de la population congolaise ni ses diverses caractéristiques faute d'un recensement récent, le dernier datant de 1984. La méconnaissance de cette première variable constitue un grand obstacle à l'élaboration d'une population de population sérieuse. Par ailleurs, les projections issues des données de ce recensement indiquent que, la fécondité qui était de 7,3 enfants par femme en 1984 n'avait quasiment pas bougé près 30 ans (7,3 en 1995 et 7,1 en 2001 ; 6,1 en 2010 puis 6,6 en 2013-2014 selon EDS-RDC) (tableau 1).

Tableau 1 : Fécondité et mortalité en RDC entre 1984 et 2007

La fécondité (ISF)	Mortalité (Taux de mortalité infantile en ‰)	Espérance de vie à la naissance
7,3 enfants par femme en 1984	137 (en 1984)	47 ans
7,3 E/Fen 1995 (MICS1 1)	114 (en 1995)	51,5 ans (Tambashe et Shapiro, 2003)
7,1 E/F en 2001 (MICS2, 2002).	126 (en 2001)	
	97 (en 2007)	
6 E/F en 2010 (MICS 4, 2010).		45 ans (Rapport OMD, Mini. Plan, 2010)

Il en est de même de la mortalité. Elle n'a que peu baissé. La mortalité infanto-juvénile qui était estimée à 137 décès pour mille est encore proche de 100 en 2013-2014.

Dans l'entre temps, faute d'investissements conséquents depuis la décennie 1970 que la RDC a prôné la politique des naissances désirables, la prévalence contraceptive (méthodes modernes) n'a jamais atteint 10 %. Elle est actuellement de 8 %. Sur le plan sanitaire, le Plan national de développement de la santé (2011-2015) indique que 70 % des malades n'ont pas accès aux services modernes de santé et que 85 % des structures de santé connaissent des ruptures de stocks en commodités. Enfin, plus de 1500 structures de santé sur 7000 n'ont pas de service de planification familiale et que 20.000.000 des femmes en âge de procréer n'arrivent pas à accéder à la planification familiale.

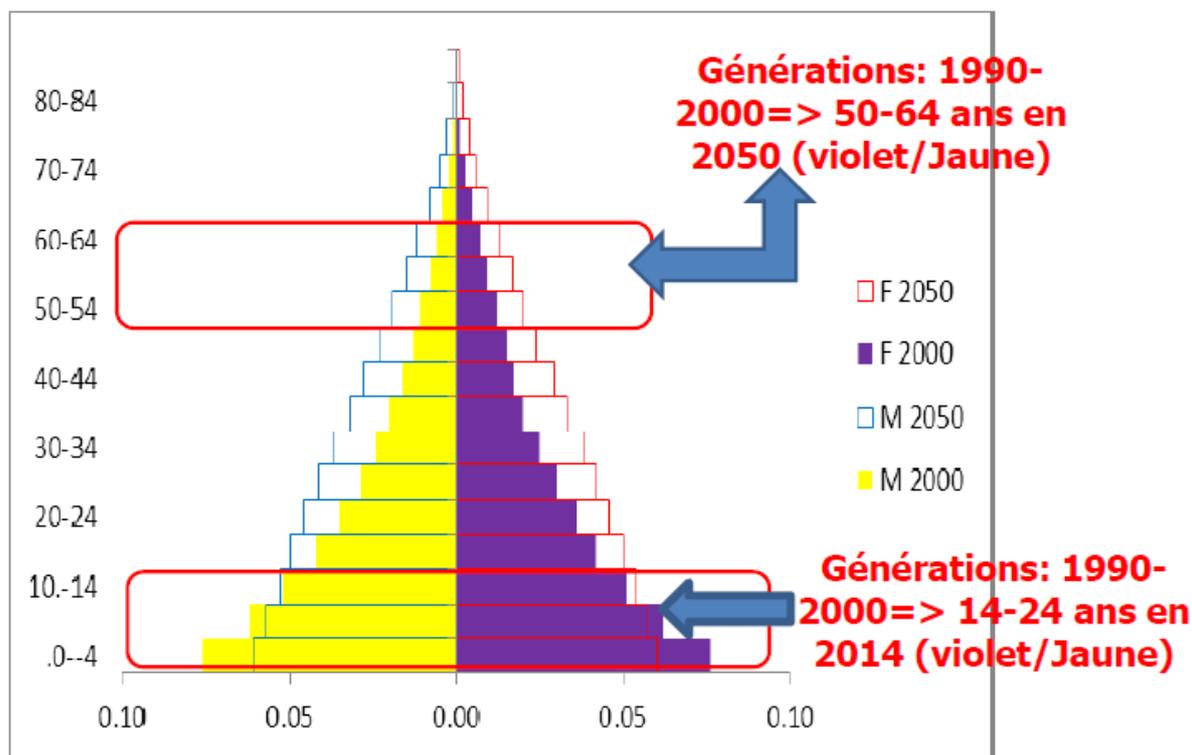
Ceci veut donc dire que, d'ici 2030, l'effectif de la population congolaise va certainement croître. Ainsi si la politique implicite de population de la RD Congo reste telle qu'elle est aujourd'hui, les projections des Nations Unies pourraient se confirmer. On aura ainsi près de 109 millions d'habitants en 2030 et 147 millions en 2050 (Tableau 2).

Tableau 2 : Evolution de la population congolaise entre 1984 et 2050

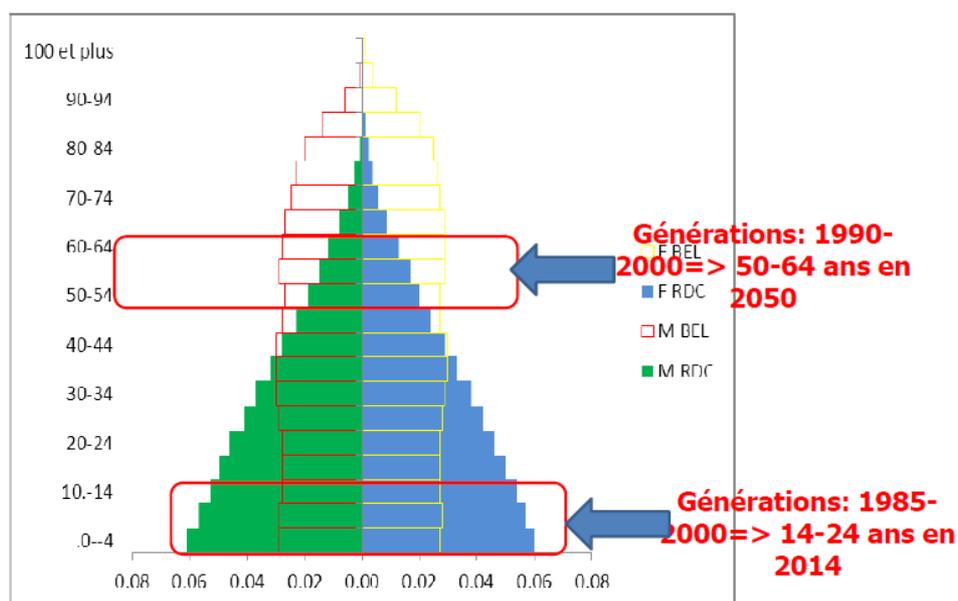
Evolution des effectifs de la population	Projections des eff. de la population congolaise
29.871.000 en 1984 (INS, 1984)	2010: 67.827.000
47.000.000 (INS, 1997)	2020: 87.640.000
57.000.000 en 2003 (INED, 2004)	2030: 108.594.000
65.800.000 en 2007 INS (1992) cité par EDS-RDC (2007)	2040: 128.907.000
67.800.000 en 2010 (DSCR2_2, Min Plan, 2011) ; TBA: 3,1%	2050: 147.512.000

De la sorte, jusqu'en 2050, la base de la pyramide de la population congolaise ne sera pas du tout différente de ce qu'elle est aujourd'hui (Graphique 1) et ne pourra être comparée à celle de la Belgique de l'an 2000 (Graphique 2).

Graphique 1 : Population de la RD Congo en 2000 et en 2050



Graphique 2 : Populations congolaise et belges en 2050



Il importe de noter que, les enfants et jeunes qui étaient âgés de 0 à 14 ans en 2000 ont actuellement 14-24 ans et auront 50-64 ans en 2050. Or, ces générations sur qui reposera la charge de développer le pays ne sont pas correctement préparées aujourd'hui mieux assumer cette responsabilité dans 10-20 ans, c'est-à-dire, 2024-2034. Au-delà de cette dernière année, il sera trop tard pour les récupérer.

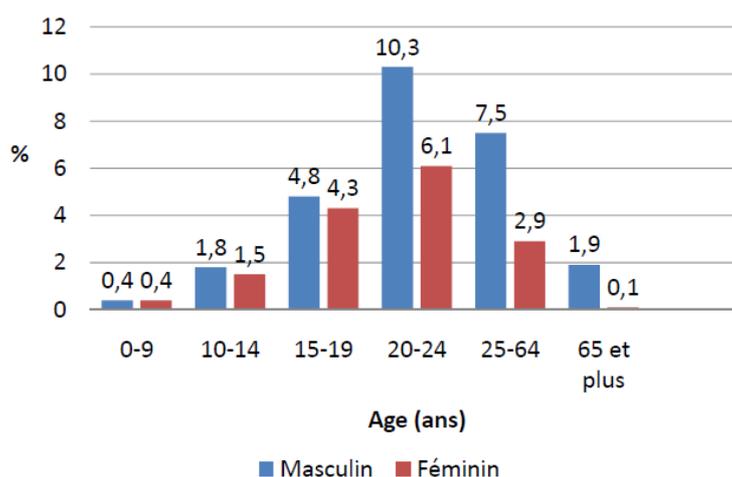
En effet, déjà en 2012, les données de l'enquête montrent que la population âgée de 0 à 9 ans représenterait 33 %, alors que celle âgée de 10 à 24 ans est estimée à près de 29 %. Si l'on rallonge l'âge des jeunes à 30 ans, l'on dépasserait 70 % des jeunes de moins de 30 ans. Or, en RDC, à cause

des crises économiques ayant entraîné jusqu'à l'année 2014, des revendications salariales au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, les jeunes ne terminent plus le cycle universitaire en 24 ans. La plupart atteignent 28-30 encore à l'université.

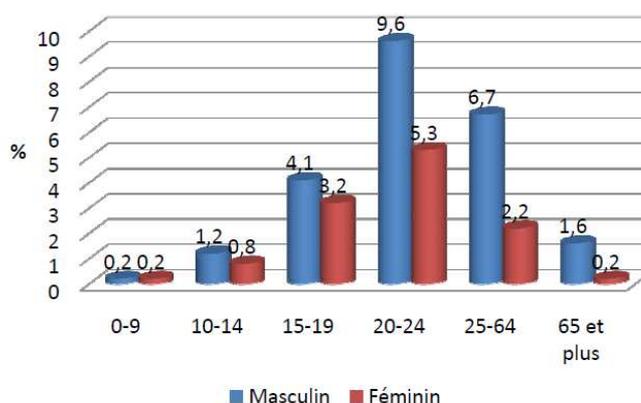
D'après les données de l'enquête 1-2-3 de al RDC (2012), la population 10-24 ans n'est pas suffisamment instruite. En effet, dans la population âgée de 15-19 ans, 35,6 % des garçons et 44,6 % des filles sont, soit sans instruction, soit ont un niveau d'études primaires. Ces proportions sont respectivement de 23,9 % et 47 % dans la tranche d'âge 20-24 ans. Les jeunes de cette âge qui ont un niveau d'études secondaire sont estimés 65 % des garçons et 44 % des filles. Cette dernière catégorie qui a pourtant l'âge d'être à l'université n'y a pas encore accédé ; sa probabilité d'y accéder est quasi-nulle. Ceux qui sont signalés à l'Université ou qui ont un niveau d'études supérieur sont évalués à 8,8 % des garçons contre 6,4 % des filles. Mais quelle proportion parmi celles-ci terminera les études supérieures et universitaires, nonobstant la qualité de cette formation ?

Ce qui est observé ici sur le plan de l'éducation formelle, l'est également sur celui de l'éducation informelle et de l'exposition aux NTIC. Comme le montre graphique 3 ; l'ordinateur est encore un luxe, même dans la population adulte ; la même chose pour l'internet (Graphique 4). Dans l'entretemps, le budget national affecté à l'éducation comme à la santé n'atteint pas 10 %.

Graphique 3 Population (%) congolaise ayant accès à un ordinateur en 2012 selon l'âge et le sexe



Graphique 3 : Population congolaise (%) ayant accès à l'internet en 2012 selon l'âge et le sexe



Ainsi, pour que la RDC arrive à entrer dans le club des pays émergents en 2030, il faut que cela soit un miracle.